

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Du 4 juillet 2025 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 11 h 30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante (en vidéoconférence), et à laquelle assistaient les conseillers suivants (en vidéoconférence): Michel Ouellet, Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance à 11 h 30.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

218-07-2025

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
 APPUYÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc
 et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance

- 1 Ouverture de la séance et renonciation à l'avis de convocation à la séance extraordinaire
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la fourniture d'un réseau électrique temporaire pour le festival de la Chasse Galerie et les autres événements

----- A D O P T É E -----

219-07-2025

Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la fourniture d'un réseau électrique temporaire pour le festival de la Chasse-Galerie et les autres événements

CONSIDÉRANT que le centre communautaire Guy-Melançon a besoin d'un réseau temporaire électrique afin d'assurer les activités du festival de la Chasse-Galerie et des autres événements qui auront lieu les 9, 10 et 11 juillet 2025;

CONSIDÉRANT l’offre de service de la compagnie Les entreprises électriques DJV Inc. portant le numéro 1069 en date du 3 juillet 2025 au montant de 22 848, 94 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Stéphane Amireault
et RÉSOLU à l’unanimité :

- 1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- 2. QUE le conseil municipal octroie le mandat pour la fourniture d’un réseau électrique temporaire pour le festival de la Chasse-Galerie et les autres évènements à la compagnie Les entreprises électriques DJV Inc. au montant de 22 848,94 \$, taxes incluses, et ce, tel que soumis dans son offre de services professionnels portant le numéro 1069 en date du 3 juillet 2025.
- 3. QUE ce mandat est octroyé de gré à gré.
- 4. QUE cette dépense est financée au fonds de roulement pour une période de 3 ans.

----- A D O P T É E -----

Examen de la correspondance et communication du conseil

Aucune correspondance significative n’a été reçue.

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

220-07-2025

Levée de la séance

L’ordre du jour étant épuisé, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard
et RÉSOLU à l’unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 11 h 36.

----- A D O P T É E -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière et directrice générale adjointe